

## Conditions de location

### Périgord Roulottes Vacances

Le Bas Reilhac - 24110 GRIGNOLS



L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion à nos conditions.

Pour que votre réservation soit définitive, renvoyer le [contrat de location](#) (par courrier ou internet) daté et signé attestant de votre accord des conditions avec le versement d'un acompte de 25% du prix de séjour. Le solde sera versé 30 jours avant la date du départ (un accusé de réception vous sera alors adressé). ATTENTION, à défaut de règlement, votre réservation peut être annulée sans préavis

En cas d'annulation intervenant plus de 30 jours avant le début du séjour, il vous sera retenu 30 Euros de frais de dossier.

- Entre 21 et 30 jours : 25% du prix du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50% du prix du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75% du prix du séjour.
- Moins de 2 jours : 90% du séjour.

Une attestation de responsabilité civile vous sera demandé (document gratuit fourni par votre assureur).

Une caution de 300 Euros vous sera demandée au départ.

Les bagages et effets personnels demeurant sous la responsabilité des locataires durant le séjour, nous ne répondons pas des pertes et des dommages subis.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'interruption du séjour pour des raisons climatiques indépendantes de notre volonté.

Si par suite de circonstances imprévues, l'attelage ne peut être mis à disposition ou ne peut être remplacé par un équipement analogue, nous nous engageons à vous rembourser l'intégralité des sommes versées à l'exclusion de toute indemnité.

